



Ville de Mont-Saint-Hilaire

COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

La Ville de Mont-Saint-Hilaire lance la troisième édition du budget participatif

Mont-Saint-Hilaire, le 19 février 2024 – La Ville de Mont-Saint-Hilaire est très fière d’annoncer le lancement de la troisième édition de son budget participatif. Du 19 février au 15 mars, les citoyennes et les citoyens sont invités à soumettre des projets à l’image de la communauté hilairemontaine : active, solidaire et écoresponsable.

La Ville de Mont-Saint-Hilaire souhaite que toutes les Hilairemontoises et tous les Hilairemontais saisissent cette occasion de faire entendre leur voix. Leur précieuse participation citoyenne pourrait améliorer leur milieu de vie sur plusieurs plans : bien-être de la communauté, environnement, patrimoine et culture. Comme pour les années précédentes, la Ville de Mont-Saint-Hilaire dispose d’un budget de 200 000 \$ pour réaliser des projets citoyens qui auront des retombées positives pour la population.

« Le budget participatif, que nous avons priorisé dès notre première année comme élus, s’inscrit parfaitement dans la planification stratégique de la Ville 2023-2028. En effet, les projets soumis par la population lors des deux éditions précédentes correspondent à nos objectifs de répondre aux besoins de l’ensemble de la population de façon durable, dans une perspective de bien commun », souligne Marc-André Guertin, maire de Mont-Saint-Hilaire.

Déjà quatre projets emballants découlent du budget participatif. Les projets choisis en 2022 sont en cours de réalisation et seront finalisés au printemps (Parcours nourricier et Accès à la rivière Richelieu). Quant à l’édition 2023, les deux projets ayant obtenu le plus de votes de la population sont les suivants :

- **Place à l’hivermontais : pour un lieu chaleureux en saison froide (réalisation prévue en 2024)**
Aménagement d’un parcours lumineux pour égayer le parc des Maires avec une halte chaleur près de la bibliothèque.
- **Terrain de pickleball : Pour jouer ou s’initier à un sport en effervescence (réalisation prévue en 2024)**
Aménagement de quatre terrains de pickleball extérieurs sur la surface de la patinoire du parc Michel, avec accès pour la population à l’ensemble de l’équipement requis pour s’adonner à l’activité.

Dépôt de projets et critères d’admissibilité

Les personnes de 16 ans et plus peuvent déposer leurs projets du 19 février au 15 mars sur la plateforme en ligne : budgetparticipatif.villemsh.ca. Par la suite, un projet pourra être soumis au vote à condition de respecter tous les critères requis. La [liste complète des critères et règlements](#) ainsi qu’une foire aux questions se trouvent sur la plateforme en ligne.

Dates importantes :

- Période pour déposer un projet (19 février au 15 mars)
- Période d'analyse des projets (18 mars au 5 avril)
- Atelier de bonification des projets (9 avril)
- Analyse finale des projets (10 avril au 17 mai)
- Dévoilement des projets soumis au vote du public (10 juin)
- Période de vote (10 juin au 3 septembre)
- Adoption de la résolution par le conseil municipal (7 octobre)
- Grand dévoilement des projets gagnants (octobre)
- Réalisation des projets retenus (2025)

À propos de la Ville de Mont-Saint-Hilaire

Mont-Saint-Hilaire est une ville de plus de 19 400 citoyens. En mode 100 % solution, elle passe à l'action pour répondre aux enjeux environnementaux, sociaux et économiques. La Ville s'assure ainsi de mettre en œuvre des projets qui répondent aux besoins de l'ensemble des citoyens et des citoyennes de façon durable, visant à réduire son impact environnemental, dans une perspective de bien commun.

– 30 –

Source : Ville de Mont-Saint-Hilaire
Information : Services aux citoyens et communications
communications@villemsh.ca